



Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration

Le 24 septembre 2025 – 13 h 00 à 16 h 00

Le 25 septembre 2025 – 9 h 00 à 12 h 00

Salle du conseil d'administration du bureau principal / Plateforme MS Teams

Participants : Mel Norton (président du conseil), Brooke DeLong (vice-présidente du conseil), Jason Green, Mike MacMullin, Jim Stanley, Chantal Lafleur, Gaëtan Guérette, Denny Vautour, Adam Donnelly et Tim Petersen (président et chef de la direction).

Excusé : Denny Vautour (25 septembre)

Membres du personnel présents : Lee Bell-Smith (avocat général et secrétaire général), Carolyn MacDonald (vice-présidente à la Stratégie et aux finances), Laragh Dooley (vice-présidente aux Gens et à la culture), Lisa Walker (dirigeante principale de l'information), Carol Veysey (directrice, Politiques et représentation aux audiences), Michael Freeze (actuaire en chef et directeur, Services actuariels), Lynn Mehan-Carson (gestionnaire, Communications d'entreprise), Mathew Hachey (conseiller juridique) et Courtney Shannon (agente de liaison avec le conseil d'administration).

Invités : Scott Maxwell (Wounded Warriors Canada), Alyson Townsend (ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail), Dan Mills (sous-ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail), Mike Murray (sous-ministre adjoint de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail) et Jim Hennessy (chef de cabinet, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail).

1. Adoption de l'ordre du jour

Le conseil d'administration examine l'ordre du jour de la réunion des 24 et 25 septembre 2025, tel qu'il figure dans les documents de la réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve l'ordre du jour de la réunion des 24 et 25 septembre 2025 tel qu'il a été présenté.

2. Moment de sécurité

Le conseil discute du fait que c'est actuellement la saison du rhume et de la grippe. Il encourage les gens à se faire vacciner contre la grippe et à prendre toutes les précautions nécessaires pour l'éviter.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Le président du conseil demande si des membres avaient déclaré un conflit d'intérêts. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion des 4 et 5 juin 2025

Le conseil examine le procès-verbal de la réunion des 4 et 5 juin 2025, tel qu'il figure dans les documents de la réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve le procès-verbal de la réunion des 4 et 5 juin 2025, tel qu'il a été présenté.

5. Résolutions en bloc

a. Plan de travail de 2025

Le conseil examine le plan de travail de 2025, tel qu'il figure dans les documents de la réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive le plan de travail de 2025 à titre de renseignement.

6. Mise à jour du Comité de gouvernance, des gens et de la culture

a. Rapport du président du Comité au sujet de la réunion du 28 août 2025

Le président du Comité de gouvernance, des gens et de la culture présente une mise à jour sur la réunion du 28 août 2025, telle qu'elle figure dans les documents de la réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive le rapport du président du Comité à titre de renseignement.

b. Perfectionnement professionnel du conseil d'administration

Le conseil examine le plan de perfectionnement professionnel de 2026 et fait la remarque d'envoyer toute demande à l'agente de liaison avec le conseil d'administration.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive le plan de perfectionnement professionnel du conseil à titre de renseignement.

c. Représentant des employeurs – Recrutement

Le président du Comité donne un aperçu du processus de recrutement mené par le Comité d'entrevue et KBRS, tel qu'il figure dans les documents de la réunion. Le président du Comité propose également une motion pour que le conseil fournit une recommandation éclairée sur les trois candidats sélectionnés les mieux classés par suite du processus de recrutement au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil fournit une recommandation éclairée sur les trois candidats les mieux classés au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

d. Politique 41-002 – Énoncé de gouvernance – annexe I

La directrice, Politiques et représentation aux audiences donne un aperçu des modifications proposées à l'annexe I de la Politique 41-002 – Énoncé de gouvernance, tel qu'il figure dans les documents de la réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil approuve la Politique 41-002 – Énoncé de gouvernance – annexe I.

e. Rapport final à la ministre concernant la Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail et le Tribunal d'appel des accidents au travail

La directrice, Politiques et représentation aux audiences présente un aperçu du rapport final sur la *Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail et le Tribunal d'appel des accidents au travail*, tel qu'il figure dans les documents de la réunion.

Un membre demande des clarifications concernant le délai de 30 jours et se demande s'il s'agit d'une condition imposée par Travail sécuritaire NB ou par le client. Mme Veysey indique que le délai de 30 jours fait partie de la loi, mais que Travail sécuritaire NB cherche à le modifier pour pouvoir gérer les situations dans lesquelles Travail sécuritaire NB attend des renseignements de tiers.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve le rapport final à la ministre concernant la Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail et le Tribunal d'appel des accidents au travail.

f. Examen de la consultation sur la *Loi sur les accidents du travail*

La directrice, Politiques et représentation aux audiences présente le prochain examen des lois en matière d'indemnisation des travailleurs de 2025. Elle demande aux membres du conseil s'ils veulent ajouter des éléments qui ne figurent pas dans l'examen afin qu'ils soient traités.

Le président et chef de la direction fait remarquer que si les membres du conseil aimeraient attendre la prochaine réunion trimestrielle pour réfléchir à la question, ce point peut être réexaminé. Le conseil accepte et demande que ce point soit réinscrit à l'ordre du jour de la réunion de décembre.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve la liste actuelle des points à prendre en compte concernant la Loi sur les accidents du travail et qu'il réexamine d'autres questions à la réunion du quatrième trimestre.

g. Politique 21-505 – Versement global des prestations d'indemnisation / Politique 21-505 – Avances sur les prestations d'indemnisation

La directrice, Politiques et représentation aux audiences donne un aperçu des modifications proposées à la Politique 21-505 – Versement global des prestations d'indemnisation et à la Politique 21-505 – Avances sur les prestations d'indemnisation, tel qu'il figure dans les documents de la réunion.

Un membre pose la question à savoir si les demandes de versement global sont courantes. M^{me} Veysey indique que non, ce n'est pas courant, et que la plupart des clients préfèrent le confort d'un revenu stable. Cependant, elle souligne qu'il est plus courant d'approuver des avances, selon les circonstances.

Un autre membre exprime son inquiétude quant au fait que les personnes ayant perdu un partenaire ne soient peut-être pas en état de prendre une telle décision. M^{me} Veysey précise que la personne doit préparer une proposition accompagnée de conseils financiers lorsqu'elle demande un versement global.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve la diffusion 1 de la Politique 21-505 – Versement global des prestations d'indemnisation.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve la diffusion 5 de la Politique 21-505 – Avances sur les prestations d'indemnisation, et qu'il annule la diffusion 4 de la Politique 21-505 – Avances sur les prestations d'indemnisation.

h. Demande d'approbation d'un représentant de Travail sécuritaire NB au comité consultatif sur la médecine du travail du doyen de la Dalhousie University

Le président et chef de la direction présente une demande reçue par Travail sécuritaire NB de la part du comité consultatif sur la médecine du travail du doyen de la Dalhousie University qui cherche un représentant des travailleurs pour siéger à son comité.

M. Petersen demande s'il y aurait un représentant des travailleurs au conseil qui serait intéressé à siéger à ce comité consultatif. M^e Stanley indique qu'il s'est entretenu avec le

médecin-conseil en chef et qu'il s'est proposé à cet effet, si le conseil est d'accord. Le conseil convient que M^e Stanley serait un excellent choix pour ce rôle.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil approuve que M^e Stanley siège au comité consultatif sur la médecine du travail du doyen de la Dalhousie University.

7. Présentation des intervenants – Wounded Warriors Canada

Le directeur administratif de Wounded Warriors Canada, Scott Maxwell, fait une présentation sur les efforts en cours chez Wounded Warriors Canada. Il prend un moment pour remercier le conseil et Travail sécuritaire NB de leur partenariat, sans lequel Wounded Warriors Canada – Division de l'Atlantique, ne pourrait pas faire ce qu'il fait.

Le conseil et le président et chef de la direction remercient M. Maxwell du travail formidable accompli par Wounded Warriors Canada. M. Petersen déclare que Travail sécuritaire NB a hâte de voir Wounded Warriors Canada à la Conférence sur la santé et la sécurité, ainsi que de faire croître le partenariat.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive la présentation des intervenants de Wounded Warriors Canada à titre de renseignement.

8. Rencontre avec la ministre Townsend

Le conseil se réunit avec la ministre Alyson Townsend, le sous-ministre Daniel Mills et le sous-ministre adjoint pour discuter des efforts en cours et des sujets au cœur des préoccupations du conseil.

Le président et chef de la direction et le président du conseil font des observations préliminaires, et remercient la ministre et son équipe de leur soutien continu au fil des ans. Sans elles, les travailleurs et les employeurs n'auraient pas connu les améliorations récemment mises en place.

La ministre Townsend remercie le conseil de lui permettre de participer à la réunion et indique qu'elle continue de se mettre à jour sur tous les points de Travail sécuritaire NB à la suite de son absence au bureau. Cependant, elle souligne qu'elle est déçue que le gouvernement ait interrompu le programme du travail et envisage la possibilité de le rétablir.

Un membre propose de relancer les réunions qui se tenaient auparavant entre la Fédération des travailleurs, le ministre du Travail et le premier ministre. Il fait remarquer que ces réunions étaient considérées comme des « réunions d'échange d'idées ». La ministre Townsend pense que c'est l'une des raisons pour lesquelles elle a été nommée au ministère du Travail, en raison de son expérience en médiation, et qu'elle s'attend à ce que ces réunions reprennent.

Les membres demandent une mise à jour sur les recommandations actuelles pour aider les agents de correction. Le sous-ministre répond que le travail est en cours, mais comporte des défis parce que le gouvernement surveille Travail sécuritaire NB tout en employant des agents de correction, ce qui soulève des préoccupations concernant les besoins en main-d'œuvre et les modifications budgétaires.

Le conseil remercie la ministre et son équipe d'avoir pris le temps pour la discussion et la mise à jour.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive la discussion avec la ministre Townsend à titre de renseignement.

9. Bon retour

Le président du conseil souhaite bon retour aux participants et reprend la réunion du conseil.

10. Mise à jour du Comité des finances et des placements

a. Rapport du président au sujet de la réunion du 11 septembre 2025

Le président du Comité présente une mise à jour rapide sur la réunion du 11 septembre 2025, telle qu'elle figure dans les documents de la réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive le rapport du président du Comité à titre de renseignement.

b. Établissement des taux de cotisation et budget administratif de 2026

i. Budget administratif de 2026

Le président du Comité présente la recommandation concernant le budget administratif de 2026, telle qu'elle figure dans les documents de la réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve le budget administratif de 2026 s'élevant à 85,6 millions de dollars.

ii. Taux de cotisation de 2026 en vertu de la Loi sur les accidents du travail

Le président du Comité présente la recommandation concernant le taux de cotisation en vertu de la *Loi sur les accidents du travail* de 2026, tel qu'elle figure dans les documents de la réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve le taux de cotisation moyen de 2026 en vertu de la Loi sur les accidents du travail s'élevant à 1,10 \$ par tranche de 100 \$ des salaires assurables.

iii. Remboursements liés au rendement

Le président du Comité présente la recommandation concernant les remboursements liés au rendement, telle qu'elle figure dans les documents de la réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve les remboursements liés au rendement et la distribution de 53,2 millions de dollars aux employeurs du Nouveau-Brunswick.

iv. Taux de 2026 en vertu de la Loi sur l'indemnisation des pompiers

Le président du Comité présente la recommandation concernant le taux de cotisation de 2026 en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*, telle qu'elle figure dans les documents de la réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve le taux de cotisation de 2026 en vertu de la Loi sur l'indemnisation des pompiers se chiffrant à 220 \$ par pompier.

11. Mise à jour du Comité de vérification

a. Rapport du président au sujet de la réunion du 4 septembre 2025

Le président du Comité présente une mise à jour rapide sur la réunion du 4 septembre 2025, telle qu'elle figure dans les documents de la réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive le rapport du président du Comité à titre de renseignement.

12. Mise à jour de la lettre de mandat

La vice-présidente à la Stratégie et aux finances présente un aperçu de la lettre de mandat, tel qu'il figure dans les documents de la réunion. Elle met en lumière les nouveaux points qui portent plus précisément sur l'environnement et la qualité de l'air; la consultation avec les communautés autochtones; l'approvisionnement; et la diversité au sein du conseil d'administration.

Le président et chef de la direction souligne l'exigence de production de rapports sur la modernisation, et met l'accent sur les progrès en cours et les discussions périodiques relatives à la promotion d'une culture de santé et de sécurité positive au sein des organismes gouvernementaux; au respect des obligations prévues par la loi; et à la gestion du financement fourni par le gouvernement.

Un membre indique qu'il a entendu dire que le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail accordera des subventions aux entreprises et demandera des plans d'affaires et budgétaires, mais pas de plan de santé et sécurité. Il demande si la direction pourrait se renseigner à ce sujet. La direction affirme qu'elle effectuera un suivi concernant cette demande.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive la mise à jour de la lettre de mandat à titre de renseignement.

13. Rapport de reddition de comptes du président et chef de la direction

Le président et chef de la direction présente un compte rendu de ses activités, tel qu'il figure dans les documents de la réunion.

M. Petersen présente une mise à jour rapide sur les activités à venir de Travail sécuritaire NB, notamment l'assemblée générale annuelle et la Conférence sur la santé et la sécurité.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive le rapport de reddition de comptes du président et chef de la direction à titre de renseignement.

14. Politiques

a. Politique 25-007 – Prothèses, orthèses et appareils de réadaptation, et Politique 25-008 – Vêtements

La directrice, Politiques et représentation aux audiences présente un aperçu des politiques découlant de la réunion du deuxième trimestre, tel qu'il figure dans les documents de la réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil approuve la diffusion 4 de la Politique 25-007 – Prothèses, orthèses et appareils de réadaptation, et qu'il annule la diffusion 3 de la Politique 25-007 – Prothèses, orthèses et appareils de réadaptation.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil approuve la diffusion 6 de la Politique 25-008 – Vêtements, et qu'il annule la diffusion 5 de la Politique 25-008 – Vêtements et chaussures.

15. Discussion sur les présentations des intervenants

La vice-présidente aux Gens et à la culture présente la façon dont Travail sécuritaire NB communique avec ses intervenants, telle qu'elle figure dans les documents de la réunion. Elle demande aux membres du conseil qui ils aimeraient voir siéger au conseil en 2026. Elle indique qu'il y a eu plusieurs tentatives pour que l'Association des enseignantes et des enseignants du Nouveau-Brunswick se joigne au conseil, mais que sa participation a été retardée pour des raisons de calendrier. L'Association sera ajoutée à la liste de 2026.

Les membres déclarent qu'ils aimeraient voir des personnes venant notamment du secteur des premiers intervenants; du Syndicat canadien de la fonction publique; du secteur des transports; du secteur de la construction et des entrepreneurs; de la pêche; des Premières Nations; des assistants en éducation; de l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick; de Saint John Energy; et du secteur de l'hôtellerie. Un membre souligne que la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Nouveau-Brunswick a un nouveau président, et qu'il pourrait être bon de l'inviter de nouveau en 2026.

Le président du conseil demande aux membres du conseil le nombre de présentations qu'ils aimeraient voir à l'ordre du jour de chaque réunion. Un membre indique que cela pourrait dépendre du contenu de l'ordre du jour.

16. Modernisation

a. Rapport d'étape trimestriel

La vice-présidente aux Gens et à la culture présente une mise à jour sur les efforts de modernisation du troisième trimestre, telle qu'elle figure dans les documents de la réunion.

Un membre demande les prévisions en matière de coûts. M^{me} Dooley indique que Travail sécuritaire NB prévoit d'atteindre le sommet du budget, mais qu'elle attend toujours la confirmation d'Oracle. Elle ajoute que Travail sécuritaire NB a pu intégrer trois systèmes en un seul, ce qui pourrait offrir des économies.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive le rapport d'étape trimestriel à titre de renseignement.

b. Mise à jour d'une page

La vice-présidente aux Gens et à la culture présente la mise à jour d'une page sur la modernisation au conseil, telle qu'elle figure dans les documents de la réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive la mise à jour d'une page sur la modernisation à titre de renseignement.

c. Mise à jour sur la mise en œuvre du système SPARC

La dirigeante principale de l'information présente une mise à jour sur les efforts de mise en œuvre du système SPARC, telle qu'elle figure dans les documents de la réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive la mise à jour sur la mise en œuvre du système SPARC à titre de renseignement.

d. Liste de sujets liés à l'éducation

La vice-présidente aux Gens et à la culture remet les résultats d'un sondage qu'elle avait précédemment envoyé pour connaître les sujets liés à l'éducation que le conseil aimera aborder dans le cadre des efforts de modernisation, tels qu'ils figurent dans les documents de la réunion.

Dans l'ensemble, le conseil est favorable au fait que l'éducation soit assurée par le personnel interne dans le cadre de la mise à jour trimestrielle sur la modernisation. Un membre suggère également de rétablir la séance annuelle de planification qui avait lieu au conseil.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive la liste de sujets liés à l'éducation dans le cadre de la modernisation.

17. Affaires nouvelles

Un membre demande si la ministre recevra le procès-verbal de la réunion d'aujourd'hui. Le président et chef de la direction fait remarquer que, même si Travail sécuritaire NB ne fournit pas expressément le procès-verbal au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, tous les procès-verbaux approuvés sont accessibles au public sur le site externe de Travail sécuritaire NB.

Un autre membre demande s'il pourrait être utile d'organiser les réunions du conseil dans d'autres régions de la province, soulignant que cela pourrait faciliter les choses pour les membres qui se déplacent toujours à Saint John.

Un membre suggère que Travail sécuritaire NB devrait organiser un séminaire des comités mixtes d'hygiène et de sécurité afin d'informer les employeurs et les travailleurs de l'importance d'un tel type de comité.

18. Séance à huis clos

a. Périodique

Une séance à huis clos a lieu.

b. Évaluation du rendement du président et chef de la direction

Une séance à huis clos a lieu.

Le président lève le huis clos et demande une motion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :
Le conseil approuve l'évaluation du rendement de 2024 du président et chef de la direction, telle qu'elle figure dans les documents de la réunion.

Ajournement

Motion d'ajournement (appuyée et adoptée) le 25 septembre 2025, à 11 h 35.